

POSE DE REVETEMENTS CERAMIQUES ET SOLS SOUPLES SUR CHAPE

Agilia Sols C

1. Domaine d'application

- Neuf et réhabilitation
- Sols intérieurs de classe P3 et U4P4 au plus
- Supports ne présentant pas de risques de remontées d'humidité
- Enrobage des tuyaux ou résistances de chauffage par le sol
- Pour la pose scellée en maison individuelle et la pose collée

2. Préparation et traitement du support

- Le temps de séchage de la chape avant pose est compris entre 2 et 5 semaines selon l'épaisseur et l'humidité résiduelle
- L'humidité dans la chape doit être :
 $\leq 5\%$ pour la pose de carrelage
 $\leq 3\%$ pour la pose de revêtement de sol souple
- Eliminer obligatoirement et totalement la couche de laitance en surface (par ponçage ou autre moyen mécanique approprié)
- Dépoussiérer efficacement le support
- Traiter les fissures à l'aide d'un produit du type epoxy :
 LANKO 723 MORTIER EPOXY ou
 LANKO 533 UTAREP H80 FLU saupoudré de sable jusqu'à refus
- La pose sur sols chauffants à circulation d'eau ou rayonnant électrique est autorisée dans le cadre des recommandations techniques décrites dans les différents CPT et DTU. En l'occurrence, une attention particulière sur les temps de séchage, les fractionnements ou la mise en chauffe sera apportée.
- La chape autonivellante ciment peut être ponctuellement réparée à l'aide des mortiers de réparation LANKO 730 et LANKO 735 (rapide)
- L'utilisation d'un primaire n'est pas obligatoire sauf dans les cas d'une chape curée (le ponçage est alors nécessaire avant primarisation) ou de remontées modérée de laitance en surface.
 La primarisation s'effectue à l'aide du :
 LANKO 162 PRIMAPRENE

3. Pose de revêtements céramiques

3.1 Types de revêtements

- Pierre naturelle (PN) jusqu'à 2000 cm² selon mortier-colle
- Terre cuite jusqu'à 120 cm²

3.2 Produits associés

Pour la pose collée au moyen d'un mortier-colle :

PRODUITS	CLASSE	Format maximum
LANKO 124 PROLIPRIM	Primaire	-
LANKO 522 PROLIDAL SOUPLE	C2	2000 cm ² pour sol chauffant à eau et PN, 3600 cm ² sans
LANKO 524 PROLIDAL PLUS	C2	2000 cm ² pour sol chauffant à eau et PN, 3600 cm ² sans
LANKO 552 PROLI FLUIDE	C2 G	2000 cm ² pour sol chauffant à eau et PN, 3600 cm ² sans
LANKO 554 PROLI FLUIDE RAPIDE	C2 FG	2000 cm ² pour sol chauffant à eau et PN, 3600 cm ² sans
LANKO SYSTEME 514 + 570	C2S	3600cm ² sauf PRE et PN : 2000 cm ²

(PN : Pierre Naturelle)

L'utilisation d'un mortier-colle C2S type LANKO système 514 + 570 est obligatoire dans le cas d'un plancher rayonnant électrique (PRE).

Pour la pose scellée en maison individuelle uniquement et sur chape désolidarisée :

PRODUIT
LANKO 575 PROLTRADI

Jointoiement :

PRODUIT
LANKO 545 MORTIER JOINT SOUPLE

3.3 Recommandations de mise en œuvre

- Respecter les taux de gâchage indiqués ainsi que le mode d'encollage prescrit selon le format du carreau.
- Température d'utilisation entre +5 et +30°C
- Fractionnement :
 Tous les 75 m² et au plus tous les 14 m linéaires. Dans le cas d'une pose désolidarisée

ou sur sol chauffant, le fractionnement se fera tous les 40 m2.

- Sols chauffant à circulation d'eau :
Un joint périphérique de 7 mm est obligatoire.
La mise en chauffe obligatoire avant la pose du carrelage s'effectue selon les recommandations du DTU 65-8.
- Plancher rayonnant électrique :
Un joint périphérique de 7 mm minimum est obligatoire.
La mise en chauffe se fait avant la pose collée du carrelage ou après en pose scellée et conformément aux recommandations au CPT PRE 2908.

3.4 Documents de référence

- CPT 3267 : « Revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques collés au moyen de mortiers-colles »
- DTU 52.1 : « Revêtements de sols scellés »
- DTU 65.8 : « planchers chauffants à circulation d'eau chaude »
- CPT PRE 2908 : « planchers rayonnants électriques »
- AT n°13/99-781 du LANKO 524
- AT n°13/98-736 du LANKO 554
- AT n°13/99-779 du LANKO Système 514
- AT en cours pour LANKO 552

4. Pose de revêtements de sols souples et parquet

4.1 types de revêtements

- revêtements plastiques en dalles ou lès y compris sols sportifs
- linoléum
- revêtements textiles
- parquets grandes lames

4.2 Produits associés

Collage sol souple avec enduit d'interposition :

PRODUITS		
PRIMAIRE		
LANKO 124 PROLIPRIM		
RAGREAGES	CLASSE	Epaisseur
LANKO 171 SOLINTER 98 + Adjuvant 125 Omni 3	P3 (P2 Adju)	3 à 10 mm
LANKO 173 SOLDUR + primaire 124 Proliprim	Système P3	3 à 10 mm
LANKO 176 SOL 4000	P3 HP	3 à 20 mm
COLLE		

LANKO 912 ACRYLFIX ou LANKO 914 SUPACRYL	Tous types de revêtements souples
LANKO 931 LINOCRYL	Spéciale linoléum

Collage direct de revêtements de sol souple :
Si l'état de surface le permet (après ponçage) en terme de planimétrie, propreté, cohésion et siccité de la chape.

PRODUITS	
PRIMAIRE	
LANKO 162 PRIMAPRENE	
COLLE	
LANKO 912 ACRYLFIX ou LANKO 914 SUPACRYL	Tous types de revêtements souples et textiles
LANKO 931 LINOCRYL	Spéciale linoléum

Collage parquet grandes lames :

PRODUITS	
PRIMAIRE	
LANKO 162 PRIMAPRENE ou 165 OMNIFIX	
COLLE	
LANKO 938 URETAFIX	Colle PU

4.3 Recommandations de mise en oeuvre

- Dans le cas des sols chauffant à circulation d'eau, se référer au DTU 65-8 pour la mise en chauffe du système avant pose et pour les PRE se référer au CPT 2908.
- Vérifier l'humidité de la chape qui ne devra pas excéder 3 %

4.4 Documents de référence

- CPT 2843 : « Exécution des enduits de lissage et de ragréage autolissant... »
- DTU 53.1 : « Revêtements de sol textiles »
- DTU 53.2 : « Revêtements de sol plastique collés »
- DTU 51.2 : « Parquets collés »
- DTU 65.8 : « planchers chauffants à circulation d'eau chaude »
- CPT PRE 2908 : « planchers rayonnants électriques »

Produits :

- AT n°12/98-1128 du LANKO 171 Solinter 98 + adjuvant 125 Omni 3
- AT n°12/98-1148 du LANKO 173 SOLDUR + 124 Proliprim

- AT n°12/99-1194 du LANKO 176 SOL 4000
en neuf
- AT n°12/00-1211 du LANKO 176 SOL 4000
en rénovation